

SEANCE DU 09 JUIN 2026

Absente excusée : Mme Magali Girot (procuration à Mme Roussel)

Revalorisation des tarifs des services périscolaires : cantine et garderie

7.1-26-06/35

Après délibération les membres du conseil municipal décident d'appliquer la variation de l'indice des prix la consommation, hors tabac et votent les tarifs suivants à compter du 01/09/2026 :

Année scolaire 2026-2027	Habitants	Hors commune participante	HC sans participation	Adulte
Tarif du repas	3.85 €	4.35 €	5.15 €	7.60 €

Garderie- Etude surveillée Année scolaire 2026-2027	Matin 7h30 à 8h15	Mercredi à partir de 13h30	Soir	Après 18h
Garderie avec goûter	1.45 €	1 €	2.15 €	1€
Majoration étude surveillée jusqu'à 18h			1 €	

Une ouverture de la garderie jusqu'à 19h serait-elle un critère favorisant l'inscription d'enfants supplémentaires dans l'établissement ?

Mme le maire indique que la question va être étudiée.

Frais de fonctionnement de l'école- Année 2025-2026

7.1-26.06/36

Le montant des dépenses annuelles du groupe scolaire constatées au compte financier unique de 2025, charges de personnel incluses s'élève à 130 186.94 € contre 121 442.59 € l'an dernier.

La baisse des effectifs porte le coût par élève à 850.90 € contre 763.66 € l'an dernier.

On constate une augmentation des postes de dépenses de l'électricité, des combustibles et d'entretien du bâtiment qui ne sont pas compensées du fait de la baisse de fréquentation du groupe scolaire.

Après délibération le conseil municipal fixe le montant de la participation aux frais de fonctionnement à 850.90 € par enfant. Les communes ne disposant pas d'une école seront sollicitées sur cette base en fonction du nombre d'enfants accueillis.

En janvier 2026, les effectifs sont répartis de la façon suivante :

Enfants habitant la commune : 88

Nombre d'enfants domiciliés hors commune : 65 dont 36 élèves pour lesquels les communes participent aux frais de fonctionnement.

Mme le maire indique que la baisse des effectifs va s'accroître et la charge par élève augmenter inévitablement.

Acquisition d'un jeu de cour

Cette question est reportée à la réunion de septembre en raison d'un manque d'éléments.

Conseil d'école du 08/06

Prévision d'effectifs à la rentrée scolaire : 138 élèves inscrits. 28 départs pour 20 inscriptions. Double niveaux par classe.

Projet d'école : classe découverte envisagée pour la classe de Mme LEFAUCHEUR

Connexion en Wifi : demande d'achat de répéteurs ou d'adaptateurs pour prise RJ45.

L'achat d'une structure de motricité pour la maternelle est à l'étude.

Une porte ouverte sera organisée en juin 2027.

Une commission composée d'élus, parents d'élèves et enseignants sera créée en septembre prochain pour travailler sur le projet de végétalisation de la cour de l'école.

Besoin en personnel pour l'année scolaire 2026-2027

4.2-26-06/37

Après avoir entendu l'exposé de Mme le maire sur les besoins en personnel et afin de satisfaire au fonctionnement des différents services de l'école, le conseil municipal à l'unanimité autorise Mme le maire à conclure :

- Un CDD pour accroissement temporaire d'activité d'une durée de travail de 30 h hebdomadaire du 01/09/2026 au 02/07/2027.
- Un CDD pour accroissement temporaire d'une durée de 20h hebdomadaire du 01/09/2026 au 04/07/2027.

Travaux d'entretien sur bâtiment à programmer

7.1-26-06/38

Devis pour remplacement des 6 volets des classes de l'étage : le choix du conseil municipal se porte sur le devis de BPLAST de 2 994 € TTC avec une manœuvre manuelle.

Questions diverses

- Logement 7 rue de l'Ecole Arc-en-Ciel : Mme le maire indique que les travaux de rénovation seront achevés pour le mois de septembre et qu'il convient de fixer le montant du loyer. Après délibération, le conseil municipal fixe le montant du loyer à 600 € mois. Délibération 7.1-26-06/39
- RCID : des barrières forestières ont été ajoutées pour restreindre l'accès en direction du chemin des Grèves. Reste le problème de circulation sur l'impasse de l'hippodrome et la dégradation de la chaussée : la signalisation existante ne dissuade pas les automobilistes. Une concertation sera engagée avec la commune de Vains pour envisager les possibilités de restriction. Pour information, l'encaissement du chemin de l'hippodrome par la commune de Vains avec l'aide des agents de Marcey-les-Grèves sera exécuté après la 1^{ère} session des courses.
- Commission voirie : un tour de la commune a été effectué cet après-midi par la commission. Les travaux du cimetière doivent être achevés en priorité. L'encaissement et le choix des matériaux des voies de roulement restent à faire. Les travaux suivants seront à chiffrer pour le mois d'octobre en vue de déterminer un programme pluriannuel de réfection de la voirie : création de trottoirs rue des Iris Jaunes, finition du trottoir rue du Lavoir, remise à la côte de regards de réseaux, rond point de la route de Granville, trottoirs du Clos Hubert après diagnostic des réseaux, parkings du stade et à l'arrière de la salle des fêtes, chemin du Souillet, chemin de la Moinerie.
- Installation d'une vidéo surveillance sur les points d'apport volontaire : cette question sera étudiée en fonction de l'orientation de la communauté d'agglomération sur l'organisation de la collecte des ordures ménagères dont la réunion est prévue le 6 novembre prochain.
- Mme Lagoutte fait une présentation du Projet Art et Sentiers à l'initiative de la communauté d'agglomération. Les structures scolaires et périscolaires sont mises à contribution et à l'honneur sur ce dispositif. La communauté d'agglomération fait un appel à projet auprès des communes et en retient 2 chaque année.
- Le Clos Hubert : l'éclairage public est réglé sur une armoire astronomique qui fonctionne en fonction du lever du soleil (mise en service 30 mn avant. C'est la raison pour laquelle les candélabres ne sont pas allumés longtemps en période estivale.
- Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 09 juin 2026

N°Ordre	Objet	n°Interne de l'acte	n°page
1	Revalorisation des tarifs des services périscolaires : cantine et garderie	7.1-26.06/35	2026/30
2	Frais de fonctionnement de l'école- Année 2026-2027	7.1-26.06/36	2026/30
3	Besoin en personnel pour l'année scolaire 2026-2027	4.4-26-06/37	2026/31
4	Devis pour remplacement des volets de l'école	7.1-26-06/38	2026/32
5	Loyer du T5 7 Rue de l'Ecole Arc-en-Ciel	7.1-26-06/39	2026/32

Le Maire,

Le secrétaire de séance